

Gorges de la Cère, de Laval-de-Cère à Laroquebrou

Une randonnée proposée par shapiro

Agréable mais **très longue** randonnée en pleine nature, loin de la civilisation. 1000 m de dénivelé positif. Les Gorges de la Cère sont très sauvages et encaissées. Elles sont accessibles uniquement à pied ou en train. La randonnée est presque entièrement à l'ombre et, en conséquence, les arbres cachent le plus souvent la vue. À tenter plutôt au printemps ou à l'automne ?

Attention, parcours très difficile. Ce parcours demande un effort physique long et/ou intense en raison d'un dénivelé ou d'une distance très important(e), soit des deux à la fois. Dans certaines situations s'ajoute l'éventualité de passages techniques et aériens.

Durée	10h	Difficulté	Très difficile
Distance	34,56 km	Retour au départ	Non
Dénivelé positif	1 247 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	970 m	Commune	Laval-de-Cère (46130)
Point haut	524 m	Région	Massif central
Point bas	172 m		



Description

Notation : "D+ 1h25" = horaire approximatif en heures, minutes, depuis le départ, arrêts déduits.

(D) (D+ 0h00). Départ : gare de [Laval-de-Cère](#). Sortir de la gare vers la droite. Suivre la route dans le sens amont (Est). Traverser le pont.

(1) Sur la rive gauche, devant la boulangerie, prendre la route goudronnée D29 à gauche (Est). On est sur le GR®652 (balisage Blanc et Rouge). Rester à droite, ne pas prendre la route qui descend vers la centrale électrique. (Variante non testée : la prendre et suivre le balisage Jaune, qui rejoint le GR®). Dépasser plusieurs ouvrages EDF.

(2) Au pylône électrique haute tension, prendre le chemin de terre qui descend à gauche (panneau GR®).

(3) Le balisage Jaune rejoint le GR®. Le cheminement est quasiment à courbe de niveau. Quelques panneaux explicatifs donnent des informations intéressantes.

(4) (D+ 1h05). À la fourche, monter à droite.

(5) (D+ 1h25). Au carrefour, panneau "Cargadou", prendre à gauche à angle droit.

(6) (D+ 1h40). Au carrefour au bord d'un pré, prendre à gauche à angle droit. Cheminer sur un peu moins de 5 km, à peu près en courbe de niveau en rebord de plateau, avec la vallée de la Cère en contrebas sur la gauche (mais qu'on ne voit pas, du moins en été).

(7) (D+ 2h20). Ne pas prendre le chemin qui part sur la droite en montant et continuer en face, à peu près à plat.

(8) (D+2h30). Descendre à gauche par le petit "Sentier de la gare" (panneau explicatif) et faire quelques lacets pas trop raides. Arrivés dans la vallée, enfin on voit la Cère. Début du secteur de Lamativie. Continuer à plat au plus près de l'eau. (Variante possible, non testée : sentier Maurice Caldemaysou vers cascade).

(9) Traverser le Ruisseau d'Escalmels sur une passerelle accolée à l'aqueduc. Continuer à plat le long de la rivière.

(10) (D+ 3h 10). Emprunter le pont sur la Cère pour passer sur l'autre rive (droite). Prendre ensuite à droite sur la D81 goudronnée (panneau GR®652). Continuer en montée la D81 jusqu'à un chemin de terre partant à droite.

(11) (D+ 3h25). Suivre ce chemin de terre qui monte jusqu'à un déversoir au sommet d'une conduite forcée.

(12) (D+ 4h05). Fin du secteur de Lamativie. Continuer à plat sur le chemin en balcon au-dessus de la vallée de la Cère, sur environ 9 km, avec une orientation initiale Sud-Est puis, rapidement, une orientation générale Est avec néanmoins des boucles. Il n'y a qu'un seul chemin, balisé (Blanc et

Points de passage

- D Laval-de-Cère, gare SNCF**
N 44.951251° / E 1.931556° - alt. 172 m - km 0
- 1 Jonction avec le GR652 - Pont sur la - Cère (rivière) - Affluent de la Dordogne**
N 44.95175° / E 1.937457° - alt. 172 m - km 0.7
- 2 Pylône haute tension**
N 44.953215° / E 1.954676° - alt. 287 m - km 2.4
- 3 Le balisage Jaune nous rejoint**
N 44.953559° / E 1.960653° - alt. 279 m - km 2.89
- 4 Fourche — monter à droite**
N 44.959623° / E 1.961457° - alt. 256 m - km 4.78
- 5 Carrefour Cargadou - à gauche**
N 44.958454° / E 1.971113° - alt. 426 m - km 5.68
- 6 Carrefour au bord d'un pré - à gauche**
N 44.959054° / E 1.972797° - alt. 443 m - km 5.83
- 7 Bifurcation**
N 44.973777° / E 2.004233° - alt. 465 m - km 10.41
- 8 Sentier de la Gare**
N 44.971809° / E 2.010906° - alt. 467 m - km 11.04
- 9 Passerelle accolée à l'aqueduc**
N 44.975816° / E 2.009018° - alt. 272 m - km 12.31
- 10 Pont sur la Cère, Lamativie**
N 44.980916° / E 2.026828° - alt. 284 m - km 14.22
- 11 Chemin de terre vers la droite**
N 44.986765° / E 2.029933° - alt. 338 m - km 15.1
- 12 Déversoir**
N 44.986471° / E 2.04408° - alt. 414 m - km 17.07

Rouge, rappel).

(13) (D+ 6h05). Prendre le petit chemin à droite qui descend vers l'ancienne Halte de Siran. Traverser la Cère sur la passerelle, puis (rive gauche) descendre l'escalier à gauche.

- Suivre la ligne de chemin de fer vers l'aval sur quelques mètres. Passer par le tunnel sous la voie, et remonter de l'autre côté. Continuer le chemin vers la gauche. Balisage confus à cet endroit. Le chemin se poursuit en surplomb de la voie ferrée.

(14) (D+ 7h05). Après le Tunnel de Lasbordes (panneau explicatif), faire une montée raide puis obliquer à gauche. Poursuivre parallèlement à la voie ferrée.

(15) (D+ 8h10). On passe un mini-golf (retour à la civilisation !). Suivre une route goudronnée, qui fait un large lacet vers la gauche. Au moment où elle fait un virage serré à droite, continuer tout droit sur le sentier et rejoindre la route D653.

(D+ 8h20) Enfin, Laroquebrou ! Fontaines. Suivre la D653 jusqu'à la gare

(A)

● 13 Descente vers Siran

N 44.986016° / E 2.126048° - alt. 411 m - km 26.28

● 14 Fin du Tunnel de Lasbordes

N 44.974206° / E 2.145594° - alt. 435 m - km 29.12

● 15 Mini-golf

N 44.966236° / E 2.179046° - alt. 459 m - km 33.04

● A Laroquebrou

N 44.964456° / E 2.193232° - alt. 454 m - km 34.56

Informations pratiques

Pensez à votre sécurité : le parcours est sauvage, loin de tout, encaissé, peu fréquenté, et difficilement accessible aux secours. Il n'y a pas de signal téléphonique sur la majorité du parcours. La [carte en photo attachée](#) signale les échappatoires de secours si nécessaire. **Imprimez-la avant le départ !**. Elle est par ailleurs affichée aux deux extrémités et à Lamativie.

À voir

Panneaux explicatifs le long du parcours signés de [l'Association touristique des gorges de la Cère](#). Merci à elle pour cette initiative, et pour le balisage de ce beau parcours !

Belle longueur : 33 km. Beau dénivelé positif, autour de 1000 m (je pense que le dénivelé affiché de 1 692 m, calculé automatiquement par le site, est largement surestimé). Durée de marche totale : environ 8 h 20. Avec les arrêts, compter 10 h.

Balisage Blanc-Rouge GR®652. Sentier bien entretenu (passerelles, tunnels, rambardes). Randonnée très peu fréquentée : personne (été 2015), sauf aux abords de Lamativie.

La première partie (2h30) est assez monotone, en plat dans une forêt de feuillus sans visibilité. À partir de la descente sur Lamativie (Sentier de la Gare), jusqu'à la Halte de Siran (3h30), ça devient plus intéressant. La partie la plus intéressante est le secteur Siran-Laroquebrou (2h30).

La randonnée peut se faire dans un sens comme dans l'autre ; elle sera plus facile dans le sens opposé (Laroquebrou vers Laval-de-Cère), celui de la descente ; mais cela compliquerait le retour en train sur Laroquebrou.

Accès :

- En train à Laval-de-Cère ou Laroquebrou ; malheureusement les gares intermédiaires (Lamativie, Siran) ne sont pas desservies (mais il semblerait qu'un groupe peut s'y faire déposer par arrangement préalable avec la SNCF).
- En voiture à Laval-de-Cère, pont de Lamativie, ou Laroquebrou.

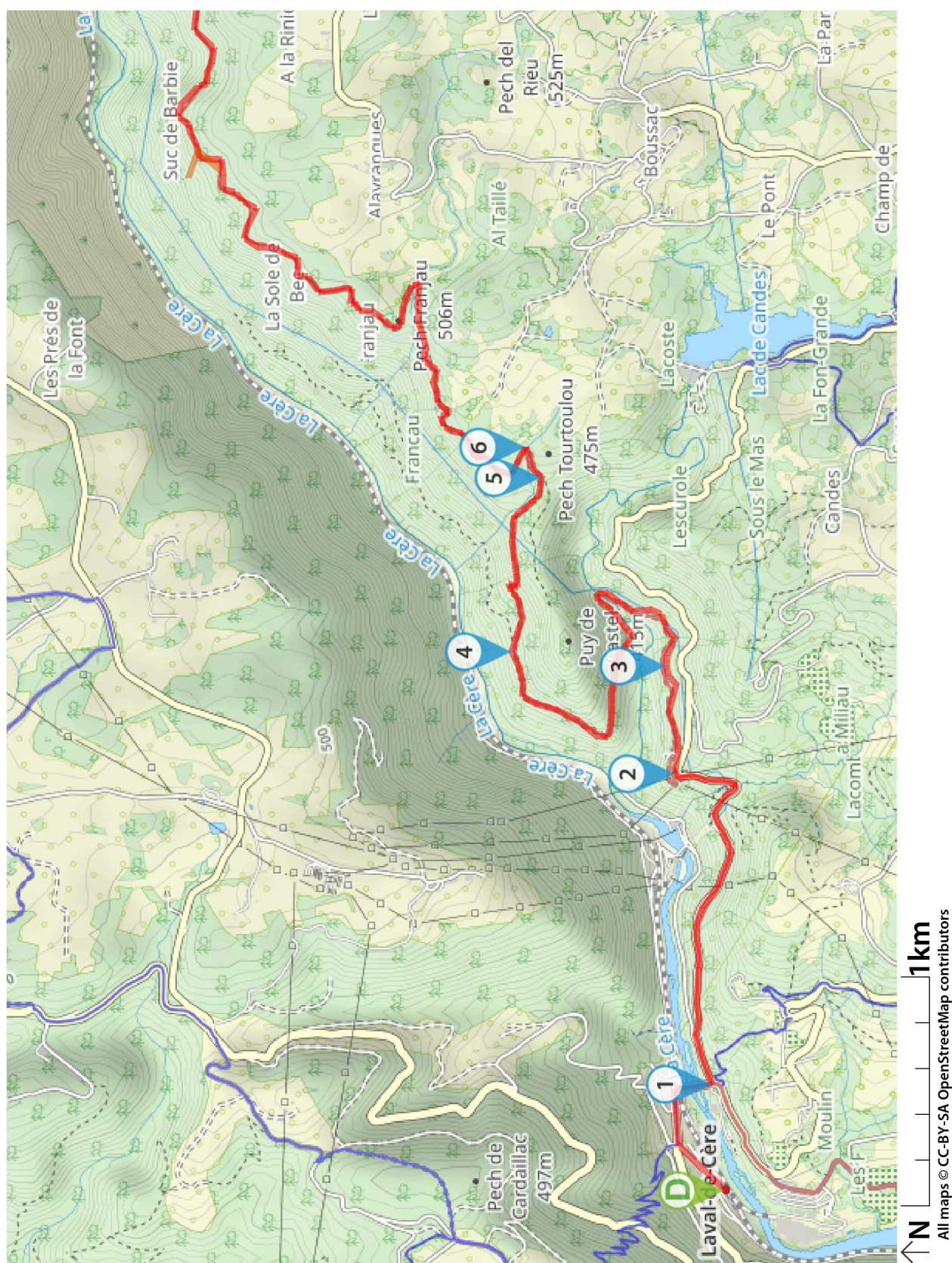
Ravitaillement :

- à Laval-de-Cère, boulangerie ouverte à partir de 7h30.
- à Laroquebrou, tous commerces.

Aucun ravitaillement en chemin, sinon les nombreux ruisseaux.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-gorges-de-la-cere-de-laval-de-cere-a-lar/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

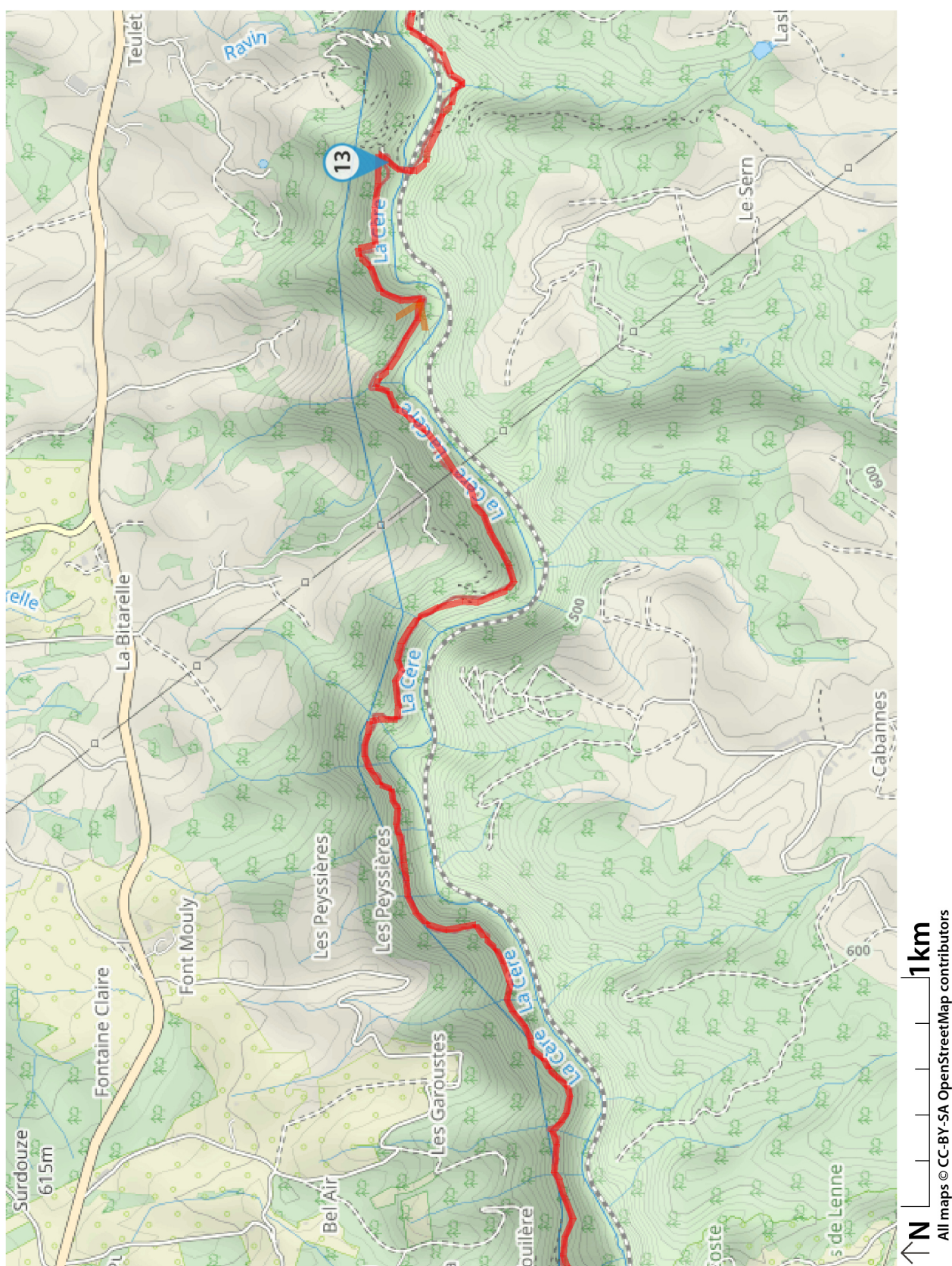


Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.



Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Copie, vente et diffusion interdites - ojEhvqj1

6

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

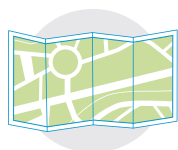
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



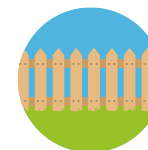
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



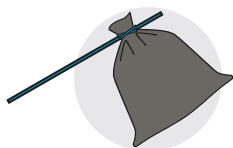
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



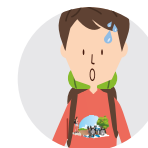
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.